

ARRETE MUNICIPAL AD-2025-22

**Portant délégation de fonctions
D'officier d'Etat-Civil à
Monsieur Jacky GERARD
Conseiller Municipal**

Nous, Maire de la Commune de Saint-Cannat

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-17, L2122-18 et L2122-32 ;

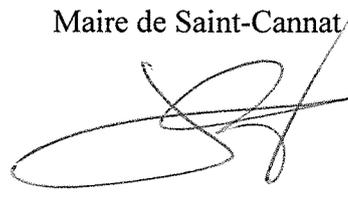
Vu le chapitre 1 du titre 1er de l'Instruction Générale relative à l'Etat-Civil du 11 mai 1999 ;

ARRETONS

ARTICLE 1 : Monsieur Jacky GERARD, Conseiller Municipal, **EST DÉLÉGUÉ** le
pour remplir les fonctions d'officier d'état-civil et en particulier pour
célébrer le baptême républicain de **Léo, Lorenzo, Paul GÉRARD** qui aura lieu le :

ARTICLE 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du
présent arrêté dont notification sera faite à l'intéressé et ampliation sera adressée à Monsieur
de Sous-Préfet d'Aix-en-Provence et à Monsieur le Procureur de la République à Aix-en-
Provence

Joël LEVI-VALENSI
Maire de Saint-Cannat



MAIRIE DE SAINT-CANNAT
(13760)

Acte exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 23/06/2025
et notification effectuée le 23/05/2025
Parution sur internet 13/06/2025

